

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



M. Guillaume GUYON, Président de Limoges Métropole - Communauté urbaine

- La convention de projet urbain partenarial du Mas de l'Age a été signée le 13 mars 2026, entre Limoges Métropole et la SCI ATOP
- La convention est consultable au siège de Limoges Métropole, 19 rue Bernard Palissy 87000 Limoges

La présente information restera affichée au siège de Limoges Métropole et en mairie de Couzeix pendant 1 mois.

Après la signature de la convention sera publiée sur le site internet de Limoges Métropole

Fait pour valoir ce que de droit.

Fait à Limoges le 12 mars 2026

Le Président

Guillaume GUYON

Président
19 rue Bernard Palissy
87000 Limoges
Tél : 05 45 17 17 17

DÉLIBÉRATION

Certificat d'affichage de la convention de projet urbain partenarial du Mas de l'Age suite à la délibération 14.1 du conseil communautaire du 24 juin 2025

1 DOCUMENT - Publié le 13 Mars 2026



CERTIFICAT_AFFICHAGE_PUP_COUZEIX.pdf
(.pdf, 26,6 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**